

MONTELMAR-AGGLOMERATION

o o o

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITE ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES :

Communauté d'agglomération de Montélimar-Agglomération
Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin
26200 MONTELMAR
Téléphone : 04.75.53.10.74
Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr
Code NUTS : FRK23
Adresse internet :
Adresse principale : <https://www.montelimar-agglo.fr>
Adresse du profil acheteur : <https://www.montelimar-agglo.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITE PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II. 1) ETENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé :

Concession de service public de l'assainissement collectif sous la forme d'une gestion déléguée

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 90400000-1

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

- Assurer à compter du 1er janvier 2024 l'exploitation du service public d'assainissement collectif de Montélimar-Agglomération dans le cadre d'un contrat de concession.
- Le périmètre délégué sera constitué :

415 km de réseau – 68 PR – 23 STEP – 2 déversoirs d'orage équipés– 11 435 regards -
Volume assujetti : 2 940 575 m³ et nombre d'abonnés : 24 622 (en 2021)

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 29 000 000,00 €

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché

Valeur H.T. : 37 825 486,00 €

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé

Concession de service public de l'assainissement collectif sous la forme d'une gestion déléguée

II.2.2) Code (s) CPV additionnel (s)

Code CPV principal : 90400000-1

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar-Agglomération

II.2.4) Description des prestations :

- Assurer à compter du 1er janvier 2024 l'exploitation du service public d'assainissement collectif de Montélimar-Agglomération dans le cadre d'un contrat de concession.
- Le périmètre délégué sera constitué :

415 km de réseau – 68 PR – 23 STEP – 2 déversoirs d'orage équipés– 11 435 regards -
Volume assujetti : 2 940 575 m³ et nombre d'abonnés : 24 622 (en 2021)

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 120

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Forme de la procédure :

Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :

Procédure de consultation : Délégation de service public au sens des dispositions des articles L.1411-1 et suivants, et R.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et des articles L.1121-1 et suivants, et R.3111-1 et suivants du code de la commande publique – Procédure ouverte.

Date de la signature du contrat par l'autorité délégante : 26 juillet 2023

SECTION V : ATTRIBUTION DE CONCESSION

Intitulé : Concession de service public de l'assainissement collectif sous la forme d'une gestion déléguée

N° de contrat : S230053

Une concession/un lot est attribué(e) : OUI

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession : 21 juin 2023

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres Etats membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'Etats non-membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire :

SUEZ EAU DE FRANCE
988 Chemin Pierre Drevet
CS 20152
69140 RILLIEUX LA PAPE Cedex
Le concessionnaire est une PME : NON

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :

Valeur totale de la concession/du lot : 37 825 486,00 € H.T.

Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession :

Le délégataire se rémunère sur le tarif du m3 d'eau fixé dans le contrat. Ce tarif multiplié par les m3 facturés doit lui permettre d'équilibrer le contrat.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Publication antérieure concernant le même contrat :

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au J.O.U.E. du 30 septembre 2022 sous le n°536634-2022-FR, au B.O.A.M.P. du 29 septembre 2022 sous le n° 22-129061 et dans le « le Moniteur » du 02 octobre 2022, annonce n° AO-2240-5033. Cet avis a également été inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération le 22 septembre 2022.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135
Localité/Ville : Grenoble Cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours possibles sont :

- soit, avant la signature du contrat, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- soit, après la signature du contrat, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R. 411-1 et R. 421-7 du Code de la Justice Administrative, et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- soit, après la signature du contrat, un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135
Localité/Ville : Grenoble Cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.5) Date d'envoi du présent avis :

08 août 20223

Le Président,